

1. Coordonnées des intervenants

1.1. Déclarant(s)

Déclarant 1

Vous êtes : Personne morale

Dénomination Maisons Baijot SPRL

Forme Juridique sprl

légalement représentée par :

Mr Nom Baijot Prénom Dany

Fonction administrateur

Rue rue de Malvoisin Numéro 38 Boite

Code Postal 5575 Localité Patignies Pays Belgique

Téléphone Fax

Courriel info@maisonsbaijot.com

Déclarant pour : upeb1, upeb6, upeb5, upeb4, upeb3, upeb2, upeb7

1.2. Responsable(s) PEB

Responsable PEB 1

Vous êtes : Personne physique

Numéro d'agrément PEB-01140

Mme Nom Billaudel Prénom Sandrine

Rue de la Croisette Numéro 38 Boite

Code Postal 5575 Localité Gedinne Pays Belgique

Téléphone 0495-533381 Fax

Courriel archi.sbillaudel@gmail.com

Responsable PEB pour : maison 1, maison 2, maison 3, maison 4, maison 5, maison 6, maison 7

1.3. Architecte(s)

Architecte 1

Vous êtes : Personne physique

Mr	Nom	Sezgin	Prénom	Ismail			
Rue	rue du Castiau			Numéro	20	Boite	-
Code Postal	7041	Localité	Givry	Pays	Belgique		
Téléphone	0475 90 31 42		Fax				
Courriel	ismail.sezgin.architecte@gmail.com						

Architecte pour : maison 1, maison 2, maison 3, maison 4, maison 5, maison 6, maison 7**1.4. Auteur(s) d'étude de faisabilité**

Le responsable PEB renseigné ci-dessus assure également la mission d'auteur d'étude de faisabilité pour :

- maison 1

Le responsable PEB renseigné ci-dessus assure également la mission d'auteur d'étude de faisabilité pour :

- maison 2

Le responsable PEB renseigné ci-dessus assure également la mission d'auteur d'étude de faisabilité pour :

- maison 3

Le responsable PEB renseigné ci-dessus assure également la mission d'auteur d'étude de faisabilité pour :

- maison 4

Le responsable PEB renseigné ci-dessus assure également la mission d'auteur d'étude de faisabilité pour :

- maison 5

Le responsable PEB renseigné ci-dessus assure également la mission d'auteur d'étude de faisabilité pour :

- maison 6

Le responsable PEB renseigné ci-dessus assure également la mission d'auteur d'étude de faisabilité pour :

- maison 7

2. Description du projet

2.1. Localisation des travaux

Adresse 1 :

 Rue rue de la Prêle Numéro - Boîte

 Code Postal 4280 Localité Villers-le-Peuplier Pays Belgique

 Références cadastrales A 234k
Adresse du/des bâtiment(s) : maison 1, maison 2, maison 3, maison 4, maison 5, maison 6, maison 7

2.2. Nature du projet et exigences applicables

Nature du projet

 Période du permis Du 11/03/2021 au 31/12/2023

Nom du bâtiment	Nature des travaux	Critère invoqué
maison 1	Bâtiment construit ou reconstruit	
maison 2	Bâtiment construit ou reconstruit	
maison 3	Bâtiment construit ou reconstruit	
maison 4	Bâtiment construit ou reconstruit	
maison 5	Bâtiment construit ou reconstruit	
maison 6	Bâtiment construit ou reconstruit	
maison 7	Bâtiment construit ou reconstruit	

Exigences applicables

Bâtiment	Nom de l'unité	Destination de l'unité PEB	Exigences PEB à respecter conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 15/05/2014 et ses annexes						
			U/R	$K \leq 35$	$E_w \leq 45$	$E_s \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
maison 1	upeb1	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$E_w \leq 45$	$E_s \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-
maison 2	upeb2	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$E_w \leq 45$	$E_s \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-
maison 3	upeb3	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$E_w \leq 45$	$E_s \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-
maison 4	upeb4	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$E_w \leq 45$	$E_s \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-
maison 5	upeb5	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$E_w \leq 45$	$E_s \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-
maison 6	upeb6	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$E_w \leq 45$	$E_s \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-
maison 7	upeb7	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$E_w \leq 45$	$E_s \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-

(1) Les exigences de ventilation hygiénique devront être satisfaites lors de la déclaration PEB finale.

2.3 Etude de faisabilité technique, environnementale et économique
Bâtiment : maison 1

 L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	982,80	8.870,30	7.6	<input type="checkbox"/>
Solaire thermique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	450,60	2.475,70	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Air-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Sol-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Poêle à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Cogénération HR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Photovoltaïques en priorité

 Pièce justificative : rapport EF M1
Bâtiment : maison 2

 L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	982,80	8.870,30	7.6	<input type="checkbox"/>
Solaire thermique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	450,60	2.475,70	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Air-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1.119,40	-77,70	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Sol-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Poêle à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Cogénération HR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Photovoltaïques en priorité

 Pièce justificative : rapport EF M2.3

Bâtiment : maison 3

 L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	982,80	8.870,30	7.6	<input type="checkbox"/>
Solaire thermique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	450,60	2.475,70	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Air-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1.119,40	-77,70	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Sol-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Poêle à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Cogénération HR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Photovoltaïques en priorité

 Pièce justificative : rapport EF M2.3
Bâtiment : maison 4

 L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	982,80	8.870,30	7.6	<input type="checkbox"/>
Solaire thermique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	450,60	2.475,70	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Air-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Sol-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Poêle à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Cogénération HR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Photovoltaïques en priorité

 Pièce justificative : rapport EF M4.5

Bâtiment : maison 5

 L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	982,80	8.870,30	7.6	<input type="checkbox"/>
Solaire thermique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	450,60	2.475,70	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Air-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Sol-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Poêle à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Cogénération HR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Photovoltaïques en priorité

 Pièce justificative : rapport EF M4.5
Bâtiment : maison 6

 L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	982,80	8.870,30	7.6	<input type="checkbox"/>
Solaire thermique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	450,60	2.475,70	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Air-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1.133,70	-127,00	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Sol-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Poêle à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Cogénération HR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Photovoltaïques en priorité

 Pièce justificative : rapport EF M6.7

Bâtiment : maison 7

L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	982,80	8.870,30	7.6	<input type="checkbox"/>
Solaire thermique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	450,60	2.475,70	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Air-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1.133,70	-127,00	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Sol-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Poêle à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Cogénération HR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Photovoltaïques en priorité

Pièce justificative : rapport EF M6.7

3. Liste des documents à joindre

Le rapport PEB

qui reprend au minimum :

- le descriptif des mesures à mettre en oeuvre qui démontre que le projet pourra répondre aux exigences PEB ;
- l'estimation du résultat attendu du calcul de la performance énergétique du bâtiment.

Le rapport de l'étude de faisabilité technique, environnementale et économique

qui reprend au minimum :

- la présentation des besoins énergétiques à satisfaire et les consommations d'énergie ;
- l'estimation du calcul de dimensionnement technique et les grandeurs de référence ainsi que les hypothèses de travail utilisées pour ce calcul ;
- le cas échéant, une évaluation des contraintes d'utilisation, notamment en terme de maintenance, de disponibilité et de type de combustible envisagé ;
- l'évaluation des économies d'énergie ;
- l'estimation du coût économique et du temps de retour.

Une copie de l'attestation ou du document permettant d'évaluer la pertinence de l'exception invoquée

Une copie de l'Arrêté ministériel relatif au(x) concept(s) innovant(s) utilisé(s) dans le projet.

Autre

Description de la pièce jointe :

Nombre TOTAL de documents joints

4. Déclarations sur l'honneur et signatures**Déclarant 1**

Je soussigné(e), Baijot Dany

représentant légal pour : sprl Maisons Baijot SPRL

domicilié(e) / établi(e) rue de Malvoisin 38 à 5575 Patignies

assumant le rôle de : Déclarant

déclare avoir pris connaissance des exigences de Performance Énergétique et d'électromobilité et des sanctions applicables en cas de non respect de celles-ci, conformément à la réglementation en vigueur (Décret PEB du 28 novembre 2013 ; Arrêté PEB du GW du 15 mai 2014).

Date : 28 / 06 / 2023

Signature : _____

Responsable PEB 1

Je soussigné(e), Billaudel Sandrine

Numéro d'agrément : PEB-01140

domicilié(e) / établi(e) de la Croisette 38 à 5575 Gedinne

assumant le rôle de : Responsable PEB

déclare avoir pris connaissance des exigences de Performance Énergétique et d'électromobilité et des sanctions applicables en cas de non respect de celles-ci, conformément à la réglementation en vigueur (Décret PEB du 28 novembre 2013 ; Arrêté PEB du GW du 15 mai 2014).

Date : 28 / 06 / 2023

Signature : _____

Architecte 1

Je soussigné(e), Sezgin Ismail

domicilié(e) / établi(e) rue du Castiau 20/- à 7041 Givry

assumant le rôle de : Architecte

déclare avoir pris connaissance des exigences de Performance Énergétique et d'électromobilité et des sanctions applicables en cas de non respect de celles-ci, conformément à la réglementation en vigueur (Décret PEB du 28 novembre 2013 ; Arrêté PEB du GW du 15 mai 2014).

Date : 28 / 06 / 2023

Signature : _____

5. Protection de la vie privée

Comme le veut la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous vous signalons que :

- Les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service suivant du Gouvernement wallon :
Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.